

---

# PREVENTION DU GEL EN ARBORICULTURE ET EN VITICULTURE

---

*L'arboriculture et la viticulture sont deux productions importantes de notre département. Elles sont particulièrement exposées aux aléas climatiques et au risque accru de dégâts du gel de printemps. Ce risque est particulièrement accentué ces jours-ci du fait des variations importantes de température d'une semaine à l'autre que nous connaissons en ce moment.*

*Le gel de printemps peut avoir des conséquences importantes sur la production. Ainsi le gel 2021 a causé des pertes importantes qui ont atteint jusqu'à 70 % de la production pour certaines exploitations.*

*En conséquence, les producteurs équipent les vergers et les vignobles en moyens de lutte contre le gel. Il peut s'agir de matériel pour l'aspersion en vergers, de tours à vents en vergers et en vigne, ou de la mise en œuvre de bougies antigel.*

*Un nouvel épisode de gel est annoncé du vendredi 1<sup>er</sup> avril au lundi 4 avril, période au cours de laquelle ces équipements de protection pourront être activés par les producteurs.*

*Ces dispositifs peuvent engendrer quelques nuisances sonores, c'est pourquoi la Chambre d'agriculture de Maine et Loire tient à informer les riverains des exploitations viticoles et arboricoles de cette situation. Elle les remercie de leur compréhension.*

### Contact Presse